ANNUAL REPORT
1987-88

Canadian Heritage Rivers System

89-02114/

April, 1988

TO THE FEDERAL, PROVINCIAL AND TERRITORIAL MINISTERS RESPONSIBLE FOR THE CANADIAN HERITAGE RIVERS SYSTEM

I present herewith, on behalf of the members of the Canadian Heritage Rivers Board, the fourth Annual Report on the Canadian Heritage Rivers System for the fiscal year 1987–88.

Respectfully submitted,

Jim Collinson
Chairman
Canadian Heritage Rivers Board

Published by authority of the Minister of the Environment
© Minister of Supply and Services Canada
Cat. No R62-122/1988
ISBN 0-662-56099-X

Canadian Heritage Rivers System

The Canadian Heritage Rivers System (CHRS) is a cooperative program of the Government of Canada and, to date, seven provinces—Newfoundland, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec, Ontario, Manitoba and Saskatchewan—and the Yukon and Northwest Territories. The objectives of the CHRS are to give national recognition to the important rivers of Canada and to ensure long-term management that will conserve their natural, historical and recreational values for the benefit and enjoyment of Canadians now and in the future.

A fundamental principle of the CHRS is that the nomination and management of Canadian Heritage Rivers remain with the government currently responsible. This is generally the provincial governments in the south, the federal government in national parks and other federal lands, and the federal and territorial governments jointly in the north.

Ministers Responsible for the CHRS

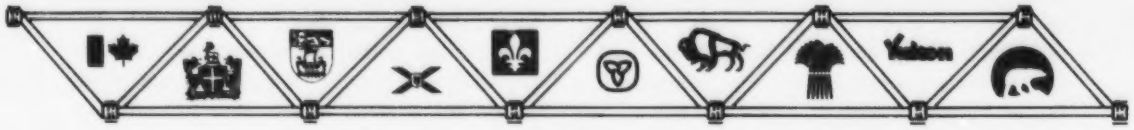

Honourable Tom McMillan
Minister of the Environment
Government of Canada
House of Commons
Room 533-CB
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Honourable John Butt
Minister of Culture, Recreation and Youth
Government of Newfoundland and Labrador
P.O. Box 4750
St. John's, Newfoundland
A1C 5T7

Honourable Jack MacIsaac
Minister of Lands and Forests
Government of Nova Scotia
Founders' Square
P.O. Box 698
Halifax, Nova Scotia
B3J 2R9

Honourable Roland Beaulieu
Minister of Tourism, Recreation and Heritage
Government of New Brunswick
P.O. Box 12345
Fredericton, New Brunswick
E3B 5C3

Honourable Yvon Picotte
Minister of Recreation, Hunting and Fishing
Government of Quebec
150, boulevard Saint-Cyrille est
Place de la Capitale
Quebec, Quebec
G1R 4Y3

Honourable Vince Kerrio
Minister of Natural Resources
Government of Ontario
Sixth Floor, Whitney Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1N3

Honourable John Plohman
Minister of Natural Resources
Government of Manitoba
215-450 Broadway
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

Honourable Colin Maxwell
Minister of Parks, Recreation and Culture
Government of Saskatchewan
Room 340
Legislative Building
Regina, Saskatchewan
S4S 0B3

Honourable Dave Porter
Minister of Renewable Resources
Government of the Yukon
P.O. Box 2703
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 2C6

Honourable Nick Sibbeston
Minister of Economic Development and Tourism
Government of the Northwest Territories
Sixth Floor
Laing Building
P.O. Box 1320
Yellowknife, N.W.T.
X1A 2L9

Honourable Bill McKnight
Minister of Indian and Northern Affairs
Government of Canada
House of Commons
Room 401-CB
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Table of Contents

Chairman's Report 1

Birth of the Program 2

The Board 3

The Canadian Heritage Rivers System as of March 31, 1988 4

Rivers in the System 5

1987–88 in Review 6

- River Nominations in 1987–88 6
- Nomination Process 6

Nominated Rivers 7

River Designations 9

Studies 11

Status of Designated Rivers 15

Public Information on the CHRS 18

- Financing the CHRS 18
- For Further Information 18

Chairman's Report

Why is running water such balm to the human spirit? Why do we sleep more soundly beside a waterfall than in the quiet forest? Better even than the rainbow, I think, it represents for us the continuing process of life on our planet.

Harold Horwood
Nature Canada
Spring 1988

This past year has been an exciting and eventful one for the Canadian Heritage Rivers System (CHRS). I am pleased to report that in June 1987, Quebec joined the CHRS. Quebec's participation indeed represents a major step toward establishing a truly national system of heritage rivers in Canada.

Other significant events were the designations of two rivers: the Bloodvein in Manitoba, and the Mattawa in Ontario. Nominations were accepted by the Board for four rivers: the Seal River in Manitoba; the Jacques Cartier in Quebec; The Thirty Mile, Yukon River; and the Mattawa River. In total, fifteen rivers from across the country are now included in this cooperative initiative.

A major focus of the CHRS in 1987–88 was on public outreach and education about the importance of our river heritage. In this regard, a new CHRS exhibit was constructed and displayed in Banff during the 1988 Winter Olympics. The System was also represented at a major international rivers conference sponsored by the National Capital Commission in Ottawa, in June 1987. A number of research projects and studies were also undertaken during the year by participating governments. These studies are described in this report.

I am gratified that the public response and support for the CHRS has been very positive over the past four years. I am confident that the program will continue its good work in 1988–89 under the very capable leadership of its new chairman, John Archibald.

J.D. Collinson
Chairman

Birth of the Program

In late 1978, federal, provincial and territorial parks ministers asked their officials to work together to examine the possibility of creating a national mechanism for the protection of heritage rivers. A task force was accordingly set up early in 1979, with the Canadian Parks Service acting as co-ordinator. Discussions ended in July 1981 with completion of a proposal to establish a Canadian Heritage Rivers System. By 1983 there was a majority agreement by the provinces and territories on the recommendations of the task force proposal. A set of objectives, principles and procedures was then drawn up to guide governments wishing to participate in the CHRS.

In January 1984, the CHRS was born, and the Canadian Heritage Rivers Board was formed to oversee its development. A small Secretariat was also created within the Canadian Parks Service to provide administrative support and technical assistance to the Board in implementing the program, and to help publicize the System.

The Board

The Canadian Heritage Rivers Board reviews nominations and recommends to the federal Environment Minister and to the provincial or territorial Minister of the nominating government, whether or not a nominated river meets selection guidelines for the System, and thus should be accepted as a candidate Canadian Heritage River.

The Board consists of one representative each from the Canadian Parks Service of Environment Canada, Indian and Northern Affairs Canada (INAC), and participating provincial and territorial governments. Each board member, with the exception of the INAC member, has one vote. The federal Parks member votes in consultation with the INAC member on matters relating to rivers in the territories.

A Chairperson is elected for each fiscal year by vote from among members of the Board. This Chairperson is responsible for organizing and chairing Board meetings, directing the operation of the Secretariat, and promoting public awareness of the CHRS. In 1987–88 the Chairman was Jim Collinson, the Assistant Deputy Minister of the Canadian Parks Service of Environment Canada. The 1988–89 Chairman is John Archibald, Executive Director of New Brunswick Tourism, Recreation and Heritage.

Board Members in 1987–88

Jim Collinson	–	Chairman
Don Hustins	–	Newfoundland
Barry Diamond	–	Nova Scotia
John Archibald	–	New Brunswick
Guy Bussière	–	Quebec
Norm Richards	–	Ontario
Derek Doyle	–	Manitoba
Alan Appleby	–	Saskatchewan
Finlay McRae	–	Yukon
Alan Vaughan	–	Northwest Territories
Claude Bugslag	–	Indian and Northern Affairs Canada

Secretariat Staff:

Secretary	–	Michael Porter
Ass't Secretary	–	Don Gibson

The Canadian Heritage Rivers System as of March 31, 1988

Designated Rivers

River	Province (Park)	Designation Date	Length
French River	Ontario (French River P.P.*)	Feb. 1986	110 km
Alsek River	Yukon (Kluane N.P.** Reserve)	Feb. 1986	90 km
Clearwater River	Saskatchewan (Clearwater River P.P.)	June 1986	187 km
South Nahanni River	N.W.T. (Nahanni N.P. Reserve)	Jan. 1987	300 km
Bloodvein River	Manitoba (Atikaki P.P.)	June 1987	200 km
Mattawa River	Ontario (Mattawa River & Samuel de Champlain P.P.)	Jan. 1988	33 km
		Total	920 km

Nominated Rivers

River	Province (Park)	Nomination Date	Length
Athabasca River	Alberta (Jasper N.P.)	Jan. 1984	168 km
St. Croix River	New Brunswick	June 1984	185 km
North Saskatchewan River	Alberta (Banff N.P.)	June 1984	49 km
Missinaibi River	Ontario (Missinaibi P.P.)	June 1985	426 km
Kicking Horse River	British Columbia (Yoho N.P.)	Feb. 1986	67 km
Boundary Waters, Voyageur Waterway	Ontario (Proposed LaVerendrye P.P.)	June 1986	250 km
Bloodvein River	Ontario (Woodland Caribou P.P.)	June 1986	106 km
Seal River	Manitoba	June 1987	260 km
Jacques Cartier	Quebec (Jacques Cartier P.P.)	June 1987	128 km
The Thirty Mile (Yukon River)	Yukon	Jan. 1988	48 km
		Total	1,687 km

* P.P. denotes provincial park

** N.P. denotes national park

Rivers in the System

* Designated rivers

1987–88 In Review

River Nominations in 1987–88

In June 1987, the nominations of the Jacques Cartier River in Quebec and the Seal River in Manitoba were formally accepted by the Canadian Heritage Rivers Board. In January 1988, "The Thirty Mile" section of the Yukon River and the Mattawa River in Ontario were also nominated to the System. The latter was designated at the same meeting. These four rivers added 469 kilometres to the System. On March 31, 1988, in addition to the six designated rivers, there were ten candidate rivers totalling 1,687 kilometres in length.

The Jacques Cartier River is the first river to be nominated in Quebec and quickly follows the Province joining the CHRS. It is the second most easterly Canadian Heritage River and the first to flow directly into the St. Lawrence River.

The longest wild river in Manitoba, the Seal, was also nominated in 1987–88. This gem of the Canadian wilderness is 260 kilometres long, and is the first river to flow directly into Hudson Bay.

"The Thirty Mile" section of the Yukon River is the first river section outside national park reserves to be nominated in the Territories. While it is one of the shortest nominated sections, it is a welcome representation of Canada's third longest river.

At 33 kilometres, the Mattawa River is the shortest river section to be included in the System to date. However, it comprises over 75% of the total length of the river. Because the river has now been designated to the System, its description can be found under "River Designations" on page 10.

Nomination Process

While river nominations may be submitted to the Board only by participating governments, private citizens or groups are invited to present submissions to their federal, provincial or territorial parks agency for any river they feel worthy of consideration.

Once a river is identified as a possible candidate for nomination, the responsible government assesses its suitability for inclusion in the System. A decision on whether a river will be nominated is then made on the basis of its natural, historical or recreational values.

The government makes a nomination through submission of a "nomination document" to the Board. This document contains all of the information necessary to demonstrate that the river is of "outstanding Canadian value", as defined by the "Guidelines for the Selection of Canadian Heritage Rivers". The Board reviews the nomination to determine if the river conforms to the selection guidelines and makes a recommendation for acceptance or rejection to the federal Minister of the Environment and the Minister of the nominating agency.

Nominated Rivers

Jacques Cartier River, Quebec

Entering the St. Lawrence mid-way between Quebec City and Trois Rivières, the Jacques Cartier River is the first river to be nominated in Quebec. It is also one of Canada's most historic and beautiful rivers, and represents the two natural regions most commonly associated with Quebec, the Canadian Shield and the St. Lawrence Lowlands.

The nominated part of the river comprises the section in Jacques Cartier Provincial Park and downstream from there to the confluence with the St. Lawrence—a total of 128 kilometres. Except for a short section in Val Cartier military base, where access is prohibited, the river is navigable by canoe for its entire length.

While the upper valley supports dense mixed forest with no significant settlements, the lower section of the river enters a rich, populated agricultural valley. With its rapids and waterfalls, and contrasting natural and cultural landscapes, the Jacques Cartier attracts an increasing number of tourists and day visitors from Quebec City and Trois Rivières.

In prehistoric times and for early Europeans, the river was part of the main travel route between the St. Lawrence and Lac St-Jean. In 1759, French forces retreating from the Plains of Abraham built Jacques Cartier's fort, much of which remains today. During the French era before this and in the English era that followed, the valley was of major economic significance in Lower Canada. Historic sites from these times are rivalling canoeing and fishing in attracting recreationists to the river.

On the basis of the importance of the river in the development of Quebec, its excellent representation of natural features, and its ability to provide for a broad range of recreational activities, the nomination of the Jacques Cartier River was accepted by the Board in June 1987.

The Thirty Mile, Yukon River, Yukon

The Yukon River is over 2,000 miles in length and is the tenth longest river in the world. "The Thirty Mile" is the name given to a section of the Yukon River between Lake Laberge and the mouth of the Teslin River. Although only thirty miles (48 kilometres) in length, it contains historic, natural and recreational features that are representative of the river as a whole.

Here are located historic sites associated with the Klondike gold rush of 1897 and with the subsequent era of paddlewheelers on the Yukon. At the outflow of Lake Laberge, the abandoned settlement of Lower Laberge still contains a number of cabins including those used during and after the gold rush as a Northwest Mounted Police Station, a telegraph station and a roadhouse.

At the northern end of the nominated section is Hootalinqua Island, the site of many abandoned sternwheelers whose rotting hulks evocatively portray the demise of a bygone age. The most famous of these, the 360-ton S.S. Evelyn, has been docked there since the close of the 1913 shipping season. The nearby gold rush settlement of Hootalinqua contains an abandoned roadhouse and telegraph station.

This winding, relatively fast-flowing section of the river is navigable by all types of craft. Visitors can experience wilderness between the two historic sites at each end, and there are many opportunities for wildlife viewing, primitive camping and hiking.

To protect these and other heritage features on the river, the Government of the Yukon Territory and Indian and Northern Affairs Canada jointly nominated the river to the CHRS in January 1988.

Seal River, Manitoba

Located in roadless wilderness, 1000 km by air northeast of Winnipeg, the Seal River remains completely natural and virtually untouched by man. It is the largest undammed river system in northern Manitoba. The nominated section flows for 260 kilometres from the confluence of the North and South Seal Rivers at Shethanei Lake, through sub-arctic Shield forests and the barren arctic tundra to Hudson Bay. In fact, the Seal River is the first Canadian Heritage River to empty directly into Hudson Bay.

The Seal attracted little attention from European explorers. Only Samuel Hearne, the first white man to discover the Arctic Ocean, followed the Seal, camping at Shethanei Lake in 1771. For native people, however, the Seal was an important hunting, fishing and travel corridor. Artifacts here provide insight into their 7,000-year history of occupying the river corridor.

The river's nomination to the CHRS was based primarily on its natural heritage and its ability to provide a challenging whitewater river trip in a spectacular wilderness setting. In its upper reaches are lakes with lake trout and large northern pike. Massive eskers reward hikers with vistas of a totally natural environment. Downstream, rapids, gorges, and boulder fields challenge even the most seasoned river travellers. Its mouth is a windswept estuary where a large concentration of beluga whales live.

Wilderness camping and rock-hounding opportunities along the Seal are good, but wildlife viewing is exceptional. As well as the more common moose, black bear, beaver, and various geese, visitors can often see wolverine, golden and bald eagle, caribou, polar bear, beluga whales, and seals. The river is named after the saltwater harbour seals that live in the river's freshwater as far inland as Shethanei Lake.

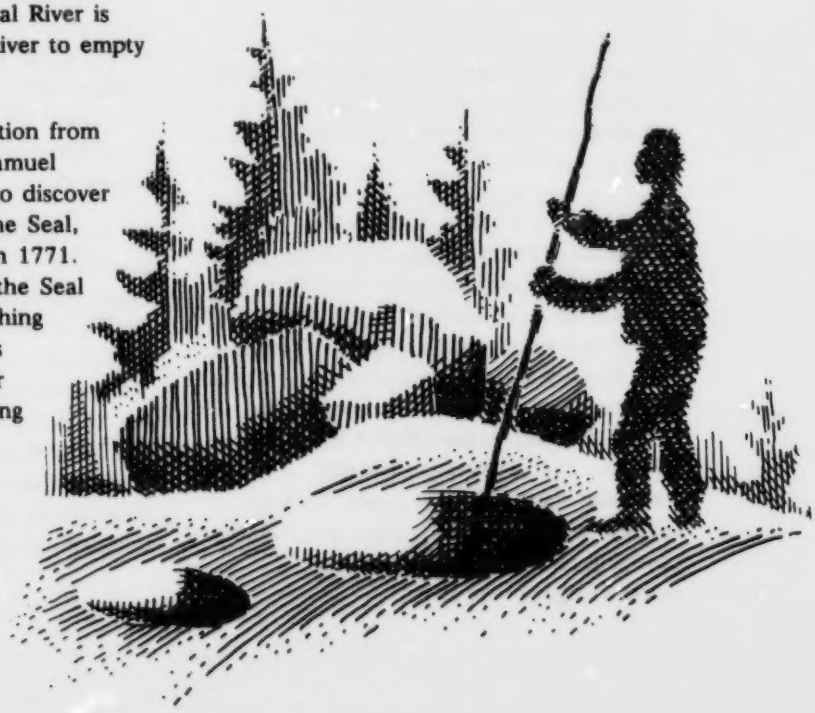

River Designations

River Designations in 1987–88

1987–88 saw two more rivers designated to the CHRS, making a total of six. The two rivers, the Manitoba section of the Bloodvein River and the Mattawa River in Ontario, contribute 233 kilometres to the present total of 920 kilometres designated.

The tabling of the management plan for Atikaki Provincial Wilderness Park at the June 1987 Board meeting enabled the designation of the Bloodvein River in Manitoba. This 200-kilometre-long river represents the first designation in Manitoba, and the first in the Hudson Bay drainage basin.

As noted under "River Nominations in 1987–88" on page 6, the Mattawa River was both nominated and designated at the January 1988 Board meeting. Its inclusion in the System adds another part of the "Voyageur Waterway", along with the French, Clearwater and Athabasca Rivers, and the Boundary Waters. The Mattawa is also the second designated river that is part of the St. Lawrence River drainage system, entering it via the Ottawa River.

Designation Process

Upon receipt by the Board of a management plan for a river whose nomination has been accepted, the Chairman informs the federal Minister of the Environment and the Minister of the nominating agency that the requirements for designation have been met. The two responsible ministers then formally designate the river to the System.

A management plan sets out the policies and practices to be followed by the managing agencies to ensure that its development, management and use are consistent with the objectives of the CHRS.

Bloodvein River, Manitoba

Flowing westerly across Manitoba, the Bloodvein is a classic wild river set in the heart of the Canadian Shield. Its pristine waters tumble for 200 kilometres from myriad lakes near the Ontario border through 112 sets of rapids to Lake Winnipeg.

The designated section of the river is located entirely within Atikaki Provincial Wilderness Park. This park protects an outstanding representation of wildlife and flora typical of the Canadian Shield. The Manitoba government plans to manage the park in close cooperation with the Ontario government, which manages the upper section of the river in its own Woodland Caribou Provincial Park.

The river's primary appeal is for white-water canoeing and rafting in a wilderness setting. It is increasingly popular with residents of Winnipeg, which is 250 kilometres to the south. The river also has excellent fishing, and opportunities for wilderness camping, hiking and wildlife viewing. Along its banks live not only animals typical of the Shield, such as moose, deer and black bear, but also rarer species such as lynx, timber wolf, marten and barred owl.

The river has had great significance to native peoples. The many pictographs painted on rock faces along the river testify to the river's ancient and spiritual role in native life.

Although part of Atikaki Provincial Park, management planning for Bloodvein River has been conducted separately and will be integrated later into the overall park plan. The plan for the river provides a basis for protecting its natural, historical and recreational value while at the same time maximizing access for wilderness canoeists.

Mattawa River, Ontario

The designated section of the Mattawa River is located in Mattawa Provincial Park, and flows through the adjacent Samuel de Champlain, between Lake Nipissing and the Ottawa River. The tabling of the management plan for Mattawa Provincial Park at the January 1988 Board meeting enabled the river to be designated at the same time that its nomination was accepted.

The river's name is Algonkian for "meeting place", reflecting its strategic importance between the larger Ottawa River to the east and the swift French River to the west. This led to its later historical significance as a key link in the exploration and fur trade routes to the west. It was regarded as probably the most challenging section of the route between Montreal and Fort William, requiring numerous portages over its relatively short 33 kilometres. A plaque erected by the Historic Sites and Monuments Board of Canada commemorates this. The river valley was also important later in its contribution to the square timber trade of the Ottawa River valley.

The river's natural and recreational attributes are closely linked. The primary means of viewing the river's spectacular scenery and diverse fauna is by canoe. A major feature that canoeists pass is the still active Mattawa River fault that has created a dramatic escarpment, falls and gorge.

All of these features are found in a concentrated area within easy access of paved roads. The management plans for the two parks will help ensure that the relatively intense use that the area will see does not impair its outstanding heritage value.

Studies

Systems Studies

Systems studies are comparative studies of rivers in a province or territory. Their purpose is to identify those rivers with the greatest potential for inclusion in the CHRS. This allows governments to set priorities and make long-term plans for further river studies and nominations.

Funding contributions through the CHRS from the Canadian Parks Service for these studies varies according to newly adopted guidelines based on the area and population of each province and territory. This funding formula was introduced in 1987 and applied for the first time with respect to Nova Scotia. In 1987–88, the planning unit of the Secretariat also provided technical assistance in the completion of the systems study in the Yukon that had begun in 1986. A brief description of the Nova Scotia and Yukon systems studies follows.

In 1988–89, the Nova Scotia river systems study will be completed and the federal Department of Indian and Northern Affairs and the Yukon government will review the results of the Yukon systems study. CHRS assistance will be provided to New Brunswick for a systems study of the major rivers in that province.

Nova Scotia Systems Study

A systems study of 45 rivers in Nova Scotia was completed with CHRS asssistance in 1986–87. This study, along with public consultations held in 1987, indicated that seven rivers merited special consideration for their potential as possible Canadian Heritage Rivers. These rivers are the North Aspy, Shelburne, Roseway, Margaree, St. Mary's, Liscomb, and the North River in Victoria County.

To identify the best candidates and to provide a basis for the Province of Nova Scotia to formulate its own plans for conserving river-related heritage, the CHRS contributed $15,000 toward further systematic study of these seven rivers in 1987–88. Due to a delayed start, work was completed by the end of the year on all rivers except the Margaree and St. Mary's. An additional $5,000 will be provided for this study to be completed in 1988. The final report is now anticipated for July 1988, after which further public consultations will be held to enable the identification of at least one river for nomination to the CHRS.

Yukon Systems Study

In 1987–88, a re-evaluation of the previous year's study of 77 Yukon rivers was funded by the Yukon Government. In addition to the territorial government, the Department of Indian and Northern Affairs, the Council of Yukon Indians, and the planning unit of the CHRS Secretariat participated.

The study comprised five stages and made a detailed assessment of 36 rivers. Included in the study was research into native history and recreational use, which could not be obtained for the first study. Also examined were the rivers' suitability according to CHRS integrity guidelines, and land and resource use conflicts.

Completed in March 1988, the final report made recommendations on the inclusion of particular rivers in a territorial system of rivers, and on rivers having potential for inclusion in the CHRS. The report is currently under consideration by the participating governments.

Background Studies

A maximum of $20,000 in CHRS funds can be allocated by the Canadian Parks Service to a background study of a river that appears to have potential for inclusion in the System. The purpose of these studies is to collect detailed resource information for analysis in terms of CHRS selection guidelines. This frequently includes an analysis of the management implications of the river's eventual designation. In some cases, a nomination document is drafted when the study concludes that the river should be nominated.

In 1987–88, CHRS funds were used to provide assistance in two background studies. In Manitoba a study of the Hayes River was completed, and in Ontario a background study of the Grand River was initiated and is to be completed in 1989.

Assistance for a background study of the archaelogical resources of the St. Croix River, New Brunswick, which had been planned for 1987–88, was deferred indefinitely until provincial resources become available.

In 1988–89, in response to strong support from the community of Baker Lake, assistance will be provided to the Government of the Northwest Territories for background studies of the Thelon and Kazan Rivers. Funds will also be made available for the completion of the Grand River study in Ontario.

Hayes River Background Study, Manitoba

The Hayes River is the largest undammed river in Manitoba and drains the third largest watershed in the province. Its 550 kilometres traverse the wilderness of the Canadian Shield and the Hudson Bay lowlands before emptying into Hudson Bay.

The wild state of the Hayes River betrays little evidence of its historic importance in the early development of Canada. The first seaport in the country, York Factory, now a National Historic Park, was established at its mouth in 1682. This site was the heart of fur trade operations for the Hudson's Bay Company for over 200 years.

The Hayes became a highway not only for fur traders, but also for explorers and settlers. Travelling up the river from Hudson Bay, they portaged to the Echimamish River for a short journey on the upper Nelson River to Lake Winnipeg, and then on to the west. This route was used by the explorers, La France, Thompson and Franklin, and by migrants travelling to the Red River Settlement in 1812–15. It has aptly been called the St. Lawrence of the north.

The CHRS study of the Hayes included the Echimamish and a small part of the Nelson River. Since there has been surprisingly little research on the Hayes route, the archaeological component of the study is a significant contribution to our knowledge of the river's history.

Grand River Background Study, Ontario

The Grand River is located in densely populated southern Ontario. For this reason it is perhaps the most challenging CHRS study yet undertaken. Along its nearly 300 kilometres are the cities of Guelph, Cambridge and Brantford. These cities, along with a number of municipalities, regional municipalities and other agencies are closely involved in this study. The Grand River Conservation Authority is providing financial and technical assistance.

Interest in the river's heritage value stems from a number of highly significant natural and historical sites along its length. These include vestiges of Carolinian forest, the forest type that once covered this part of Ontario, several National Historic Sites, 26 conservation areas, remnants of the canalization of the lower part of the river, and numerous other historical and natural points of interest. The river also has considerable potential for water-based recreational activities.

It is to coordinate the development of the river valley and to protect these heritage sites that the need for a coordinated study was identified. The CHRS has been a catalyst in realizing this study. If nominated to the System, the river will benefit not only from a protective prestige, but also from a subsequent management plan for the protection of its outstanding heritage resources. The study began in January 1988 and is expected to be completed in February 1989.

Management Planning Studies

The Canadian Parks Service may contribute, through the CHRS, up to $45,000 toward the total cost of management plans and studies leading directly to management plans. These plans enable the formal designation of rivers once their nominations have been accepted by the Canadian Heritage Rivers Board.

In 1987–88, CHRS funds were used to provide financial assistance to initiate a management planning study of the Jacques Cartier River in Quebec.

In 1988–89, assistance will be provided to Manitoba for a management plan of the Seal River, which was nominated in June 1987.

Jacques Cartier River Management Plan, Quebec

As described in the "Nominated Rivers" section on page 7, the Jacques Cartier is a river that provides outstanding recreation in a natural setting in its upper reaches, and in a cultural setting in its lower reaches. While the upper section lies within a single jurisdiction, Jacques Cartier Provincial Park, the lower section is located within a number of municipalities and regional municipalities. Although much of the river banks is in public ownership, a CHRS management plan must address the multiplicity of jurisdictions in order to be effective.

The management planning study undertaken in 1987–88 with CHRS assistance concentrated on the historical values and sites of the valley. The study included detailed research of the major historical themes and sites, an estimate of the tourism potential of these sites, proposals for management zones, and an implementation schedule. Undertaken by the Corporation de Restauration de la Jacques Cartier, it will be a significant contribution to the overall management plan which is scheduled for completion in 1988.

Status of Designated Rivers

At the end of each year, governments participating in the CHRS are required to file a report on each designated river under their jurisdiction. These reports include information on activities over the previous year that have in any significant way affected the heritage resources for which the rivers were included in the System. At the end of 1987–88, there were six rivers designated to the System. With the exception of the Mattawa River, which was only designated two months prior to year-end, the reports on each of these rivers are summarized below, in order of designation.

French River, Ontario

The French River Provincial Park Operating Plan was completed in June 1987 with the assistance of an advisory body comprising representatives of major user groups. The plan itemizes work that will be done in the park, and calls for the formation of a citizens' involvement group to assist in the park's operation. The plan will come into effect when the river is regulated as a park.

Two separate events occurred in 1987–88 concerning dams on the river:

- the federal government proposed the sale to the private sector of three large dams located within the general area of the park. Possible effects of this on future flows and water levels in the park, particularly in the historical zone below the Chaudière Dams, will be assessed;
- a study was completed to determine the feasibility of providing hydro-electric power to the Dokis Indian Reserve using the lower Chaudière rapids. This would require the construction of a small dam, partly on park lands. Dams are not permitted on park lands under current policies.

During the summer of 1987, two activities took place that will enhance river users' enjoyment of the French River:

- a four-man crew undertook work to identify suitable sites for camping, picnicking and portaging, to raise public concern over litter, and to remove garbage from certain sites;
- information was gathered for the production of a river map that will be available for river travellers for their enjoyment, understanding and safe use of the river. It will also assist in river management by encouraging low impact use.

Alsek River, Kluane National Park Reserve, Yukon

A plaque unveiling ceremony commemorating the designation of the Alsek River to the CHRS in February 1986, took place on June 20, 1987. Approximately 150 persons attended the event, including Pauline Browes, who represented the Minister of the Environment, and Bill Klassen, Deputy Minister of the Yukon Department of Natural Resources, who represented the Yukon Government. The unveiling took place in Haines Junction. The plaque is located at a small interpretation site overlooking the Dezadeash River, a major tributary of the Alsek. This site was chosen because of its accessibility for public viewing.

Clearwater River, Saskatchewan

A plaque unveiling ceremony commemorating the designation of the Clearwater River to the CHRS in June 1986 took place on September 10, 1987. The ceremony was held near Warner Rapids, where Highway 955 crosses the river. Over 50 people attended the relatively low key ceremony, including Doug Harper, the Regional Director General of the Canadian Parks Service, and Alan Appleby, Director of Parks in Saskatchewan. A provincial plaque was unveiled at the same time to commemmorate the river's designation as Saskatchewan's first Wilderness Provincial Park.

Two actions in 1987–88 will enhance recreational opportunities. Portage improvements were made at several locations where fire killed timber had blocked trails. In addition, a permit was granted to Clearwater Rafting to conduct a specified number of whitewater raft tours on the river.

Some localized scenic values were impaired where several small forest fires occurred and where a mineral claim was explored. While the former will contribute to the river's ecological diversity, the latter's impact will not be known until samples are analysed.

South Nahanni River, Nahanni National Park Reserve, Northwest Territories

In 1987–88, two studies were initiated that will contribute to the further protection of the park reserve's natural environment:

- terms of reference were completed for a study of visitor-carrying capacity and the preparation of a backcountry management plan. The goal of the study and plan is to preserve the wilderness experience for visitors;

- a three-year study of water quality will be undertaken jointly by the Canadian Parks Service and the Inland Waters Directorate of Environment Canada. This study is intended to provide baseline information for monitoring, and hence preserving, water quality in the river.

An Environmental Assessment and Review Process (EARP) screening was undertaken at Virginia Falls to ensure that rehabilitation measures to be taken there will not result in unacceptable environmental impacts.

Planning is underway for a plaque unveiling ceremony to be held in August 1988 at Virginia Falls.

Bloodvein River, Manitoba

In 1987–88, considerable progress was made in research and planning for the Bloodvein River in Manitoba. The preparation of Interim Management Guidelines for Atikaki Provincial Wilderness Park was begun, marking the first step in implementing the CHRS management plan that was completed in 1986. Research on the Woodland Caribou herd that inhabits the river corridor was continued, and a water quality research program was initiated.

At the conference "A Future For Our Rivers", held in Ottawa in June 1987, The Honourable Tom McMillan, Minister of the Environment, and The Honourable Leonard Harapiak, Manitoba Minister of Natural Resources, jointly unveiled the CHRS plaque commemorating the designation of the Bloodvein River in Manitoba. Several hundred conference delegates attended this event.

In the upcoming year, a field inspection will be made of the impact of a winter access forestry road that was constructed across the Bloodvein corridor in 1987–88.

Public Information on the CHRS

The CHRS public information program was extremely active during 1987–88, and was highlighted by a high profile exhibit in Banff during the 1988 Winter Olympics. Other events where CHRS information products were diplayed and distributed during the year included:

Trails for Tomorrow Conference, Halifax, Nova Scotia	April 1987
Keenosewin Museum, Lockport, Manitoba	May–Sept. 1987
Dolbeau City Hall, Dolbeau, Quebec	May 1987
A Future For Our Rivers Conference, Ottawa, Ontario	June 1987
Alsek River Designation Ceremony, Haines Junction, Yukon	June 1987
Whitehorse Trade Show, Whitehorse, Yukon	June 1987
Canadian Parks and Wilderness Society National Conference, Regina, Saskatchewan	Sept. 1987
Clearwater River Designation Ceremony, LaLoche, Saskatchewan	Oct. 1987
Cape Breton Island Sport Recreation & Leisure Show, Sydney, Nova Scotia	March 1988
Banff National Park Information Centre, Banff, Alberta	March 1988

Canadian Heritage Rivers exhibits were also on display throughout 1987–88 in the offices of the provincial and territorial agencies participating in the System. CHRS fact sheets, pamphlets, posters and brochures were distributed in national, provincial and territorial parks across Canada.

Financing the CHRS

Responsibility for financing the CHRS is divided among the federal and participating provincial and territorial governments.

The Canadian Parks Service assumes the cost of staffing and operating a Secretariat and publicizing the CHRS both nationally and internationally. They also provide financial assistance to managing jurisdictions for the preparation of studies and plans required for nominations and management plans.

The government responsible for managing a designated river assumes the cost of its development and operation.

For Further Information

Comments and requests for information about the CHRS should be addressed to:

The Secretary
Canadian Heritage Rivers System
c/o Canadian Parks Service
Ottawa, Ontario K1A 0H3

General information on all nominated and designated Canadian Heritage Rivers can be obtained by writing to the Secretary. Specific information on Canadian Heritage Rivers in National Parks may also be acquired from this source. Requests for detailed information on other Canadian Heritage Rivers (i.e., those under provincial or territorial jurisdiction) should be directed to the appropriate Board members listed on page 3, at the addresses listed on page iv.

ACKNOWLEDGEMENT: graphics for the Annual Report were supplied by Manitoba Parks Branch

RAPPORT ANNUEL
1987-1988

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien

Avril 1988

AUX MINISTRES FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DU RÉSEAU DE RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN

Voici, au nom des membres de la Commission des rivières du patrimoine canadien, le quatrième rapport annuel sur le Réseau de rivières du patrimoine canadien pour l'exercice 1987–1988.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jim Collinson
Président
Commission des rivières du patrimoine canadien

La citation qui se trouve au début de la page 1
est une traduction de l'anglais.

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada
N° de cat. R62-122/1988
ISBN 0-662-56099-X

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien (RRPC) est un programme conjoint du gouvernement du Canada et, jusqu'à maintenant, de sept provinces (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba et Saskatchewan) et des deux territoires (Territoires du Nord-Ouest et du Yukon). Les objectifs du RRPC sont de faire connaître, à l'échelle du pays, les rivières importantes du Canada et de veiller à ce qu'elles soient, à longue échéance, gérées de façon à conserver leurs valeurs naturelles, historiques et récréatives, pour le plaisir des générations actuelles et futures de Canadiens.

Un des principes fondamentaux du RRPC est que les divers gouvernements conservent leur compétence actuelle en matière de mise en candidature et de gestion des rivières du patrimoine canadien. En règle générale, la responsabilité demeure aux provinces dans les régions du Sud, au gouvernement fédéral dans les parcs nationaux et autres terres fédérales et, dans le Nord, aux gouvernements fédéral et territoriaux, conjointement.

Ministres responsables du RRPC

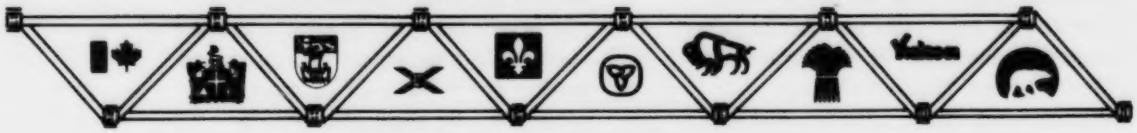

M. Tom McMillan
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Canada
Chambre des Communes
Pièce 533-CB
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

M. John Butt
Ministre de la Culture, de la Récréation et de la Jeunesse
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador
C.P. 4750
St-Jean (Terre-Neuve)
A1C 5T7

M. Jack MacIsaac
Ministre des Terres et Forêts
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Founders' Square
C.P. 698
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2R9

M. Roland Beaulieu
Ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
C.P. 12345
Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5C3

M. Yvon Picotte
Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Gouvernement du Québec
150, boulevard Saint-Cyrille est
Place de la Capitale
Québec (Québec)
G1R 4Y3

M. Vince Kerrio
Ministre des Richesses naturelles
Gouvernement de l'Ontario
Whitney Block
6e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1N3

M. John Plohman
Ministre des Ressources naturelles
Gouvernement du Manitoba
450, Broadway, pièce 215
Édifice législatif
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

M. Colin Maxwell
Ministre des Parcs, des Loisirs et de la Culture
Gouvernement de la Saskatchewan
Édifice législatif
Pièce 340
Régina (Saskatchewan)
S4S 0B3

M. Dave Porter
Ministre des Richesses renouvelables
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse (Territoire du Yukon)
Y1A 2C6

M. Nick Sibbeston
Ministre du Développement économique et du Tourisme
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Édifice Laing
6e étage
C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.)
X1A 2L9

M. Bill McKnight
Ministre des Affaires indiennes et du Nord
Gouvernement du Canada
Chambre des Communes
Pièce 401-CB
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Table des matières

Rapport du Président 1

Naissance du Programme 2

La Commission 3

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien au 31 mars 1988 4

Rivières du Réseau 5

Bilan de 1987–1988 6

- Mises en candidature de 1987–1988 .. 6
- Modalités de mises en candidature ... 6

Rivières mises en candidature 7

Rivières désignées 9

Études 11

Situation des rivières désignées 15

Information publique sur le RRPC 18

- Financement du RRPC 18
- Renseignements supplémentaires 18

Rapport du Président

Pourquoi l'eau courante constitue-t-elle un tel baume pour l'esprit humain? Pourquoi dormons-nous plus profondément près d'une chute que dans une forêt tranquille? Encore plus que l'arc-en-ciel, je crois que l'eau représente pour nous le processus continu de la vie sur notre planète.

Harold Horwood
Nature Canada
Printemps 1988

L'année qui vient de s'écouler a été excitante et bien remplie pour le Réseau de rivières du patrimoine canadien (RRPC). Je suis heureux de souligner que la province de Québec s'est jointe au RRPC en juin 1987. La participation du Québec s'avère une étape importante de l'établissement d'un réseau de rivières du patrimoine véritablement national au Canada.

Parmi les autres événements importants, on compte la désignation de deux rivières : la rivière Bloodvein au Manitoba et la Mattawa en Ontario. La Commission a accepté les candidatures de quatre rivières : la rivière Seal, au Manitoba; la Jacques-Cartier, au Québec; le tronçon "The Thirty Mile" (fleuve Yukon) et la Mattawa. Cette initiative de coopération compte maintenant un total de quinze rivières localisées un peu partout dans le pays.

En 1987–1988, le RRPC a accordé une attention particulière à la sensibilisation du public à l'importance de nos rivières du patrimoine. À cet égard, on a bâti un nouveau kiosque du RRPC à Banff pendant les Olympiques d'hiver de 1988. Le Réseau fut également représenté à une importante conférence internationale sur les rivières, parrainée par la Commission de la Capitale nationale à Ottawa, en juin 1987. Les gouvernements participants ont aussi entrepris un certain nombre de projets de recherche et d'études pendant l'année. Le présent rapport décrit ces études.

À ma grande satisfaction, la réaction du public et l'appui qu'il a accordé au RRPC au cours des quatre dernières années ont été très positifs. Je suis persuadé que le programme poursuivra son excellent travail en 1988–1989 sous l'habile direction de son nouveau président, John Archibald.

J.D. Collinson
Président

Naissance du programme

Vers la fin de 1978, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des parcs ont demandé à leurs fonctionnaires de s'asseoir à une même table et d'étudier la possibilité de créer un mécanisme national pour protéger les rivières du patrimoine. Par la suite, en 1979, était créé un groupe de travail coordonné par le Service canadien des parcs. En juillet 1981, les discussions ont abouti à la rédaction du projet de création du Réseau de rivières du patrimoine canadien. Dès 1983, la majorité des provinces et territoires s'entendaient sur les recommandations figurant dans la proposition du groupe de travail. On a donc rédigé un ensemble d'objectifs, de principes et de modalités afin de guider les gouvernements qui souhaitaient participer au RRPC.

En janvier 1984, naissait le RRPC, dont on confiait le développement à une Commission des rivières du patrimoine canadien (CRPC). En outre, le Service canadien des parcs créait un petit secrétariat afin d'apporter à la Commission le soutien administratif et technique nécessaire pour mettre en oeuvre et faire connaître le Programme.

La Commission

La Commission des rivières du patrimoine canadien (CRPC) examine chaque mise en candidature et, après avoir établi si la rivière en question répond aux critères de sélection du Réseau et si elle devrait être acceptée comme candidate au titre de rivière du patrimoine canadien, formule une recommandation en ce sens au ministre fédéral de l'Environnement et au ministre de la province ou du territoire responsable de la mise en candidature.

La Commission comprend un représentant du Service canadien des parcs et un autre des Affaires indiennes et du Nord (MAIN) ainsi qu'un représentant de chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux participants. Chaque commissaire, à l'exception du représentant du MAIN, a une voix. Le représentant du Service canadien des parcs exerce son droit de vote en consultation avec son collègue du MAIN, sur les questions relatives aux rivières situées dans les Territoires.

Choisi par les commissaires, le président est élu aux voix pour un mandat correspondant à un exercice; sa tâche est d'organiser et de présider les assemblées de la Commission, de diriger le fonctionnement du Secrétariat et de sensibiliser la population au RRPC. En 1987–1988, le Président était M. Jim Collinson, sous-ministre adjoint, Service canadien des parcs. Pour l'exercice qui commence, la présidence est assurée par M. John Archibald, Directeur exécutif, Ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine du Nouveau-Brunswick.

Commissaires 1987–1988

Jim Collinson	–	Président
Don Hustins	–	Terre-Neuve
Barry Diamond	–	Nouvelle-Écosse
John Archibald	–	Nouveau-Brunswick
Guy Bussière	–	Québec
Norm Richards	–	Ontario
Derek Doyle	–	Manitoba
Alan Appleby	–	Saskatchewan
Finlay McRae	–	Yukon
Alan Vaughan	–	Territoires du Nord-Ouest
Claude Bugslag	–	Affaires indiennes et du Nord

Secrétariat :

Secrétaire	–	Michael Porter
Secrétaire adjoint	–	Don Gibson

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien au 31 mars 1988

Rivières désignées

Rivière	Province (parc)	Date de désignation	Longueur
Rivière des Français	Ontario (p.p.* de la rivière des Français)	Fév. 1986	110 km
Rivière Alsek	Yukon (réserve de p.n.** Kluane)	Fév. 1986	90 km
Rivière Clearwater	Saskatchewan (p.p. de la rivière Clearwater)	Juin 1986	187 km
Rivière South Nahanni	T.N.-O. (réserve de p.n. Nahanni)	Janv. 1987	300 km
Rivière Bloodvein	Manitoba (p.p. Atikaki)	Juin 1987	200 km
Rivière Mattawa	Ontario (p.p. de la rivière Mattawa et de Samuel de Champlain)	Janv. 1988	33 km
		Total	920 km

Rivières candidates

Rivière	Province (parc)	Date de mise en candidature	Longueur
Rivière Athabasca	Alberta (p.n. de Jasper)	Janv. 1984	168 km
Rivière Ste-Croix	Nouveau-Brunswick	Juin 1984	185 km
Rivière Saskatchewan Nord	Alberta (p.n. de Banff)	Juin 1984	49 km
Rivière Missinaibi	Ontario (p.p. Missinaibi)	Juin 1985	426 km
Rivière Kicking Horse	Colombie-Britannique (p.n. Yoho)	Fév. 1986	67 km
Route frontalière des Voyageurs	Ontario (projet de p.p. La Vérendrye)	Juin 1986	250 km
Rivière Bloodvein	Ontario (p.p. Woodland Caribou)	Juin 1986	106 km
Rivière Seal	Manitoba	Juin 1987	260 km
Rivière Jacques-Cartier	Québec (p.p. Jacques-Cartier)	Juin 1987	128 km
The Thirty Mile (fleuve Yukon)	Yukon	Janv. 1988	48 km
		Total	1 687 km

* p.p. signifie parc provincial
** p.n. signifie parc national

Rivières du Réseau

* Rivières désignées.

Bilan de 1987–1988

Mises en candidature de 1987–1988

En juin 1987, les mises en candidature des rivières Jacques-Cartier au Québec et Seal au Manitoba ont fait l'objet d'une ratification officielle par la Commission des rivières du patrimoine canadien. En janvier 1988, on a également mis en candidature un tronçon de trente milles du fleuve Yukon (The Thirty Mile) et la rivière Mattawa de l'Ontario afin de les intégrer au Réseau. La désignation de la rivière Mattawa s'est réalisée au cours de la même réunion. Ces quatres cours d'eau devaient ajouter 469 kilomètres au Réseau. Le 31 mars 1988, en plus des six rivières désignées, on comptait dix cours d'eau mis en candidature, formant un réseau de 1 687 kilomètres de long.

La rivière Jacques-Cartier, qui est la première candidate du Québec, n'a pas tardé à être proposée après l'adhésion de la province au Réseau. Il s'agit de la première rivière du Réseau à se jeter directement dans le Saint-Laurent et, pour l'instant, la seule rivière qui soit située plus à l'est.

La plus longue rivière sauvage du Manitoba, la Seal, fut intégrée au Réseau en 1987–1988. Ce joyau de notre patrimoine naturel est une rivière de 260 km de long et la première du Réseau à se jeter dans la baie d'Hudson.

Le tronçon "The Thirty Mile" du fleuve Yukon présente la caractéristique d'être le premier candidat des Territoires à se situer à l'extérieur d'une réserve de parc national. Bien qu'il s'agisse du tronçon le plus court à faire l'objet d'une mise en candidature dans les Territoires, il n'en représente pas moins à merveille le troisième fleuve du Canada par la longueur.

Même si les 33 kilomètres de la rivière Mattawa inclus dans le Réseau correspondent au plus court tronçon désigné jusqu'à présent, c'est 75 % de la rivière totale qui est ainsi représenté. Comme cette rivière a été mise en candidature et désignée la même année, on s'est contenté de la décrire dans la section des "Rivières désignées" à la page 9.

Modalités de mise en candidature

Bien que la candidature de rivières ne puisse être présentée à la Commission que par les gouvernements participants, les citoyens ou groupes de citoyens sont invités à présenter des propositions à l'organisme fédéral, provincial ou territorial responsable des parcs, à l'égard de rivières qui, à leur avis, devraient faire partie du Réseau.

Lorsque la candidature d'une rivière est envisagée, le gouvernement responsable évalue s'il convient de l'inclure au Réseau. On décide ensuite de confirmer ou non la candidature de la rivière d'après ses valeurs historiques, naturelles ou récréatives.

Le gouvernement fait une mise en candidature en présentant un document de mise en candidature à la Commission. Ce document contient tous les renseignements nécessaires pour démontrer que la rivière est une "valeur d'importance nationale" selon les critières définis dans les "Lignes directrices pour la sélection des rivières du patrimoine canadien". La Commission l'examine afin d'établir si la rivière répond aux critères de sélection et en recommande l'acceptation ou le rejet au ministre fédéral de l'Environnement et au ministre de l'organisme auteur de la mise en candidature.

Rivières mises en candidature

Rivière Jacques-Cartier, Québec

La rivière Jacques-Cartier, qui se jette dans le Saint-Laurent à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières, est le premier cours d'eau québécois à faire partie du Réseau. Elle se distingue en outre par la richesse de son histoire et par sa beauté, tout en représentant deux des régions naturelles les plus caractéristiques du Québec, le Bouclier canadien et les Basses-terres du Saint-Laurent.

La partie de la rivière qui a été désignée comprend le tronçon qui coule dans le parc provincial Jacques-Cartier et qui se poursuit, en aval, jusqu'au confluent du Saint-Laurent, pour un total de 128 kilomètres. À l'exception d'une courte section à l'intérieur de la base militaire Val Cartier, d'accès interdit, la rivière peut être parcourue en canoe sur toute sa longueur.

Tandis que la partie supérieure de la vallée abrite une épaisse forêt à peuplement mixte où les agglomérations sont rares, la partie inférieure forme une riche région agricole densément peuplée. Ses rapides et ses cascades, qui balisent des paysages naturels et culturels tour à tour dominants, attirent de plus en plus les touristes et les visiteurs du Québec.

À l'époque préhistorique et au début de la colonisation européenne, la rivière faisait partie du réseau de transport entre le Saint-Laurent et le lac Saint-Jean. En 1759, les troupes françaises battant en retraite après la défaite des plaines d'Abraham y construisirent le fort Jacques-Cartier, dont une bonne partie a survécu jusqu'à nos jours. Sous le régime français et après la conquête, la vallée fut d'une importance économique primordiale pour le Bas-Canada. Les lieux historiques datant de cette époque font concurrence au canoë et à la pêche comme pôles d'attraction des visiteurs.

En raison de l'importance de la rivière dans l'histoire du Québec, de l'excellente représentation des phénomènes naturels et de la large gamme d'activités récréatives qu'elle offre, la Commission a entériné la mise en candidature de la rivière Jacques-Cartier en juin 1987.

"The Thirty Mile", fleuve Yukon, Yukon

Ce fleuve de plus de 3 200 kilomètres est le dixième du monde par la longueur. Le tronçon appelé "The Thirty Mile" s'étend entre le lac Laberge et l'embouchure de la rivière Teslin. Bien qu'il ne soit que de 48 kilomètres, ce tronçon possède des caractéristiques historiques, naturelles et récréatives représentatives du fleuve dans son ensemble.

C'est là que l'on retrouve les lieux historiques issus de la ruée vers l'or du Klondike en 1897 et de l'époque suivante marquée par la présence des vapeurs à roues à aube sur le Yukon. Au trop-plein du lac Laberge, on trouve encore dans le village abandonné de Lower Laberge un certain nombre de cabanes, dont un poste de la Police montée du Nord-Ouest, un poste de télégraphie et une auberge.

À l'extrémité nord de la section désignée se trouve l'île Hootalinqua, où l'on peut voir de nombreux navires à roues à aube abandonnés dont la carcasse évoque de façon frappante une époque révolue. Le plus célèbre d'entre eux, le *S.S. Evelyn* jaugeant 360 tonneaux, s'y trouve en cale sèche depuis la fin de la saison de navigation de 1913. Non loin de là, le village d'Hootalinqua né de la ruée vers l'or contient une auberge et un poste télégraphique abandonnés.

Ce tronçon méandreux du fleuve, dont le débit est assez rapide, se prête à la navigation quel que soit le type d'embarcation. Les visiteurs parcourent une région entièrement sauvage entre les deux lieux historiques situés aux extrémités, et peuvent s'adonner à l'observation de la faune et de la flore, au camping sauvage et aux randonnées.

Afin de protéger ces éléments du patrimoine, le gouvernement du Yukon et le ministère des Affaires indiennes et du Nord ont conjointement présenté la candidature du fleuve en janvier 1988 pour qu'il soit intégré au Réseau.

Rivière Seal, Manitoba

La rivière Seal, située dans une zone dépourvue de routes à 1 000 km à vol d'oiseau du nord-est de Winnipeg, est demeurée dans son état primitif et n'a pratiquement jamais été fréquentée par l'homme. Elle fait partie du plus grand réseau fluvial du nord de l'Alberta qui n'ait jamais été endigué. Le tronçon désigné compte 260 kilomètres depuis le confluent des rivières North Seal et South Seal, au lac Shethanei, jusqu'à la baie d'Hudson, par-delà les forêts subarctiques du Bouclier canadien et la toundra arctique dénudée. Il s'agit en réalité de la première rivière du patrimoine canadien à se jeter directement dans la baie d'Hudson.

La Seal exerça peu d'attrait sur les explorateurs européens. Seul Samuel Hearne, le premier Blanc à découvrir l'océan Arctique, remonta la rivière Seal, s'arrêtant au lac Shethanei en 1771. Pour les Autochtones, toutefois, la Seal joua un rôle de premier plan comme couloir de chasse, de pêche et de transport. Les artefacts qu'on a retrouvés sur ses berges témoignent de 7 000 ans d'occupation.

La mise en candidature de la rivière se justifiait surtout par son caractère sauvage et son aptitude à offrir aux amateurs de canoe un parcours stimulant en eaux vives dans un décor spectaculaire. Le haut cours forme des lacs où abondent les touladis et les grands brochets. Des eskers massifs dévoilent aux yeux des excursionnistes des paysages entièrement naturels. En aval, des rapides, des gorges et des amas de blocs mettent au défi les canoéistes les plus aguerris. La rivière débouche sur un estuaire balayé par le vent où vivent des quantités de bélugas.

Si le camping sauvage et l'étude des minéraux sont excellents le long de la Seal, l'observation de la faune y est exceptionnelle. En plus de l'orignal, de l'ours noir, du castor, des oies et des bernaches, le visiteur peut apercevoir des animaux plus rares comme le carcajou, l'aigle doré et le pigargue à tête blanche, le caribou, l'ours polaire, le béluga et le phoque. La rivière tire d'ailleurs son nom du phoque commun qui fréquente ses eaux douces aussi loin qu'au lac Shethanei.

Rivières désignées

Rivières désignées en 1987–1988

En 1987–1988, le Réseau s'est enrichi par la désignation de deux autres rivières, ce qui porte leur total à six. Les deux rivières, soit le tronçon manitobain de la rivière Bloodvein et la rivière Mattawa de l'Ontario, représentent 233 kilomètres sur l'ensemble des 920 kilomètres désignés.

Le dépôt du plan de gestion du parc sauvage provincial Atikaki, lors de la réunion de juin 1987 de la Commission, a permis la désignation du tronçon manitobain de la rivière Bloodvein. Ce tronçon de 200 kilomètres de long est le premier à être désigné au Manitoba, de même que le premier du bassin hydrographique de la baie d'Hudson.

Comme on a pu le voir à la page 6, dans la section sur les "Mises en candidature de 1987–1988", la rivière Mattawa a franchi à l'occasion de la même réunion de la Commission, en janvier 1988, la double étape de la désignation et de la mise en candidature. Son intégration au Réseau complète la "Route des Voyageurs", déjà représentée par la rivière des Français, la rivière Clearwater, l'Athabaska et la Route frontalière. La Mattawa est par ailleurs la deuxième rivière désignée faisant partie du réseau hydrographique du Saint-Laurent, auquel elle est reliée par l'intermédiaire de la rivière des Outaouais.

Mécanisme de désignation

Sur réception par la Commission d'un plan de gestion de la rivière dont la candidature a été acceptée, le Président fait savoir au ministre fédéral de l'Environnement et au ministre de l'organisme qui a fait la mise en candidature que les conditions préalables à la désignation sont respectées. Les deux ministres responsables procèdent alors à la désignation officielle de la nouvelle rivière du patrimoine canadien.

Le plan de gestion précise les lignes de conduite et méthodes que suivront les organismes de gestion pour faire en sorte que la gestion, l'aménagement et l'utilisation de la rivière soient conformes aux objectifs du RRPC.

Rivière Bloodvein, Manitoba

Coulant vers l'ouest à travers le Manitoba, la Bloodvein est une rivière sauvage classique sise au coeur du Bouclier canadien. Ses eaux cristallines tombent en cascades sur 200 kilomètres à partir d'une myriade de lacs près de la frontière de l'Ontario pour se rendre jusqu'au lac Winnipeg en passant par 112 rapides.

Le tronçon désigné de la rivière est entièrement situé dans les limites du parc sauvage provincial Atikaki. Ce parc protège des espèces exceptionnelles représentatives de la faune et de la flore du Bouclier canadien. Le gouvernement du Manitoba entend gérer le parc en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Ontario, qui administre le cours supérieur de la rivière dans son propre parc provincial Woodland Caribou.

Le principal attrait de la rivière Bloodvein est le canoéisme en eaux vives dans un décor sauvage. Elle attire de plus en plus les résidants de Winnipeg, située à 250 km au sud. La pêche y est excellente, de même que les activités de camping sauvage, d'excursion et d'observation de la faune. Sur ses berges vivent non seulement des animaux typiques du Bouclier canadien, comme l'orignal, le cerf et l'ours noir, mais également des espèces plus rares comme le lynx, le loup, la martre et la chouette rayée.

Cette rivière a revêtu une importance considérable dans la vie des Autochtones. Les nombreuses figures rupestres que l'on trouve le long de son cours témoignent de la place symbolique qu'occupe la rivière depuis des millénaires dans la vie des Autochtones.

Même si elle fait partie du parc provincial Atikaki, la rivière Bloodvein a fait l'objet d'un plan de gestion distinct qui sera ultérieurement intégré au plan de gestion global du parc. Le plan de gestion de la rivière prévoit des mécanismes de protection des éléments naturels, historiques et récréatifs, tout en accordant un maximum d'accès aux canoéistes.

Rivière Mattawa, Ontario

Le tronçon désigné de la rivière Mattawa se trouve dans le parc provincial Mattawa et traverse le parc Samuel de Champlain adjacent, entre le lac Nipissing et la rivière des Outaouais. Le dépôt du plan de gestion du parc provincial Mattawa, lors de la réunion de janvier 1988 de la Commission, a permis la désignation de la rivière en même temps que la ratification de sa mise en candidature.

Le nom de la rivière est un terme algonquin qui signifie "lieu de réunion" et témoigne de sa localisation stratégique entre la grande rivière des Outaouais, à l'est, et la rivière des Français, au courant rapide, à l'ouest. C'est ce qui explique son importance historique comme voie d'exploration et de commerce des fourrures vers l'ouest. Elle fut sans doute considérée comme la partie la plus difficile de la route entre Montréal et Fort William, car elle exige de nombreux portages sur sa distance relativement courte de 33 kilomètres. Une plaque érigée par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada souligne l'importance de ce rôle. La vallée de la rivière devait par la suite occuper une place de choix dans le commerce du bois équarri de la vallée de l'Outaouais.

Les caractéristiques naturelles et récréatives de la rivière sont étroitement associées. Le meilleur moyen d'admirer les paysages spectaculaires de la rivière et sa faune diverse est de la parcourir en canoë. Les canoéistes peuvent observer un phénomène naturel encore actif, la faille de la rivière Mattawa, qui est à l'origine d'un escarpement spectaculaire, de chutes et d'une gorge.

Tous ces éléments se retrouvent concentrés dans un secteur facile d'accès par des routes pavées. Les plans de gestion des deux parcs viseront à faire en sorte que la fréquentation relativement intense dont la région sera l'objet n'en dégrade pas la valeur patrimoniale exceptionnelle.

Études

Études de réseau

Les études de réseau sont des études comparatives de rivières d'une province ou d'un territoire. Elles visent à mettre en évidence les rivières qui offrent les meilleures perspectives d'inclusion au RRPC. Les gouvernements sont ainsi en mesure de fixer les priorités et de dresser des plans à long terme concernant les études de rivières et les mises en candidature ultérieures.

L'apport financier du Service canadien des parcs pour la réalisation de ces études, dont les fonds sont distribués par le RRPC, varie en fonction de la région et de la population de la province ou du territoire, conformément aux lignes directrices récemment adoptées. La formule de financement, qui date de 1987, a été appliquée pour la première fois à la Nouvelle-Écosse. En 1987–1988, le Service de planification du Secrétariat a également accordé une aide technique pour permettre l'achèvement d'une étude de réseau au Yukon entreprise en 1986. Les pages qui suivent décrivent brièvement les études de réseau de la Nouvelle-Écosse et du Yukon.

En 1988–1989, l'étude du réseau des rivières de la Nouvelle-Écosse aura été menée à bien, tandis que le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, de concert avec le gouvernement du Yukon, examinera les résultats de l'étude de réseau du Yukon. Le RRPC accordera de l'aide au Nouveau-Brunswick pour la réalisation d'une étude de réseau portant sur les grands cours d'eau de cette province.

Études de réseau en Nouvelle-Écosse

Une étude de réseau portant sur 45 cours d'eau de la Nouvelle-Écosse a été réalisée en 1986–1987 avec l'aide du RRPC. Cette étude, de même que les consultations publiques qui ont eu lieu en 1987, montre que sept rivières méritent une attention spéciale comme candidates possibles au Réseau de rivières du patrimoine canadien. Ces rivières sont la North Aspy, la Shelburne, la Roseway, la Margaree, la St. Mary's, la Liscomb et la North River du comté de Victoria.

Afin de trouver les meilleures candidates possibles et pour permettre à la province de dresser ses propres plans de protection de son patrimoine fluvial, le RRPC a consenti une aide de 15 000 $ à l'appui d'une étude systématique de ces sept rivières en 1987–1988. L'étude, qui n'a pu commencer aussi rapidement que prévu, avait malgré tout été menée à bien avant la fin de l'exercice, sauf pour les rivières Margaree et St. Mary's. Un montant supplémentaire de 5 000 $ sera accordé en vue du parachèvement de cette étude en 1988. Le dépôt du rapport final, que l'on prévoit maintenant pour juillet 1988, sera suivi de consultations publiques dont le but est de permettre la mise en candidature d'au moins une rivière au RRPC.

Étude de réseau au Yukon

En 1987–1988, le gouvernement du Yukon a financé une réévaluation de l'étude de l'exercice précédent qui portait sur 77 cours d'eau du Yukon. Ont également participé au projet le ministère des Affaires indiennes et du Nord, le Conseil des Indiens du Yukon et le Service de planification du Secrétariat du RRPC.

L'étude, réalisée en cinq étapes, présente une évaluation détaillée de 36 cours d'eau. On y trouve les résultats d'une recherche sur l'histoire des Autochtones et sur les utilisations récréatives, qui n'avaient pu être obtenus lors de la première étude. L'étude comprend également une évaluation de ces cours d'eau selon les lignes directrices d'intégrité, ainsi qu'un examen des conflits liés à l'exploitation du terrritoire et des ressources.

Le rapport final, terminé en mars 1988, recommande l'inclusion de certaines rivières dans un réseau territorial de cours d'eau et met en évidence celles qui possèdent les qualités voulues pour être incluses dans le RRPC. Le rapport fait actuellement l'objet d'un examen par les gouvernements participants.

Études de base

Le Service canadien des parcs peut allouer jusqu'à concurrence de 20 000 $ des fonds du RRPC par étude de base sur une rivière qui semble pouvoir être ajoutée au Réseau. En règle générale, ce genre d'études permet de recueillir de l'information détaillée sur les ressources et de l'analyser en fonction des critères de sélection du RRPC; elles sont fréquemment assorties d'une analyse des conséquences qu'aurait, en matière de gestion, la mise en candidature de la rivière. Dans certains cas, on rédige le document de mise en candidature si, d'après l'étude de base, on conclut que la rivière devrait être candidate.

En 1987–1988, des fonds du RRPC ont contribué à la réalisation de deux études de base : une au Manitoba, sur la rivière Hayes, qui est déjà terminée, et une en Ontario sur la rivière Grand, qui sera parachevée en 1989.

L'aide au financement d'une étude de base sur les ressources archéologiques de la rivière Ste-Croix, au Nouveau-Brunswick, prévue pour 1987–1988, a été interrompue indéfiniment jusqu'à ce que des fonds provinciaux soient débloqués.

En 1988–1989, devant le vif appui manifesté par la population de Baker Lake, il a été décidé d'aider le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à effectuer des études de base des rivières Thelon et Kazan. Des fonds seront également accordés en vue de l'achèvement de l'étude sur la rivière Grand en Ontario.

Étude de base sur la rivière Hayes, Manitoba

La rivière Hayes est la plus grande rivière non aménagée du Manitoba et forme l'exutoire du troisième bassin hydrographique en importance de la province. Ses 550 kilomètres traversent une zone sauvage du Bouclier canadien et des basses terres de la baie d'Hudson avant de se déverser dans la baie d'Hudson.

Cette rivière, demeurée à l'état sauvage, présente peu de témoignages de son importance historique dans les premières années du Canada. C'est à son embouchure que fut créé en 1682, à York Factory, qui est devenu aujourd'hui un parc historique national, le premier port de mer du Canada. Ce lieu est demeuré pendant plus de 200 ans le centre névralgique du commerce des fourrures de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

La Hayes était une voie de transport non seulement pour les commerçants de fourrures, mais également pour les explorateurs et les colons. Après avoir remonté la rivière depuis la baie d'Hudson, les voyageurs devaient gagner en portage la rivière Echimamish avant de poursuivre leur route sur quelques kilomètres du cours supérieur de la rivière Nelson, jusqu'au lac Winnipeg, pour ensuite se diriger vers l'ouest. C'est cette voie qu'ont empruntée les explorateurs La France, Thompson et Franklin, de même que les colons désireux de gagner l'établissement de Rivière Rouge entre 1812 et 1815. Elle mérite bien son surnom de Saint-Laurent du Nord.

L'étude du RRPC englobe également la rivière Echimamish et une petite partie de la rivière Nelson. Étant donné que les recherches sur la Hayes comme voie navigable font singulièrement défaut, la composante archéologique de l'étude a permis d'enrichir nos connaissances de l'histoire de la rivière de façon appréciable.

Étude de base sur la rivière Grand, Ontario

La rivière Grand est située dans un secteur densément peuplé du sud de l'Ontario. C'est pourquoi cette étude est sans doute la plus complexe que l'on ait entreprise dans le cadre du RRPC. Sur son cours de près de 300 kilomètres, on trouve les villes de Guelph, de Cambridge et de Brantford. Ces villes, de même que plusieurs autres agglomérations, municipalités régionales et organisations, participent d'ailleurs de près à l'étude. L'Administration de la conservation de la rivière Grand apporte une aide à la fois financière et technique.

L'intérêt patrimonial de la rivière provient de la présence de nombreux lieux naturels et historiques d'importance que l'on trouve sur son parcours. Signalons notamment les restes de la forêt carolinienne, qui autrefois recouvrait cette partie de l'Ontario, plusieurs lieux historiques nationaux, 26 zones de conservation, les vestiges de la canalisation du cours inférieur de la rivière, ainsi qu'un bon nombre d'autres points d'intérêt historiques et naturels. La rivière offre en outre des possibilités récréatives considérables pour les amateurs d'activités nautiques.

L'étude est née de la nécessité de coordonner l'aménagement de la vallée et la protection de ses richesses du patrimoine. Le RRPC a joué un rôle de catalyseur dans la réalisation de l'étude. L'inclusion de la rivière dans le Réseau assurerait sa protection non seulement en raison du prestige du Réseau lui-même, mais également grâce à l'établissement ultérieur d'un plan de gestion visant à protéger ses richesses patrimoniales exceptionnelles. L'étude, qui a été entreprise en janvier 1988, devrait se terminer en février 1989.

Études de planification de gestion

Le Service canadien des parcs peut apporter, par l'intermédiaire du RRPC, une contribution maximale de 45 000 $ pour aider à la réalisation de plans de gestion et d'études préparatoires. Ces plans facilitent la désignation officielle des rivières une fois que leur mise en candidature a été ratifiée par la Commission des rivières du patrimoine canadien.

En 1987–1988, une étude de planification de gestion de la rivière Jacques-Cartier, au Québec, a bénéficié des fonds du RRPC.

En 1988–1989, une aide sera accordée au Manitoba en vue de la préparation du plan de gestion de la rivière Seal, mise en candidature en juin 1987.

Plan de gestion de la rivière Jacques-Cartier, Québec

Comme on a pu le lire à la page 7, dans la section sur les "Rivières mises en candidature", la rivière Jacques-Cartier offre des possibilités récréatives exceptionnelles dans un décor naturel sur son cours supérieur, et dans une atmosphère culturelle sur son cours inférieur. Alors que le haut cours ne relève que d'une seule juridiction, puisqu'il est entièrement situé dans le parc provincial Jacques-Cartier, le cours inférieur traverse plusieurs agglomérations et municipalités régionales. La plus grande partie des berges de la rivière étant de propriété publique, le plan de gestion du RRPC doit régler la question de la multiplicité des pouvoirs publics intéressés pour une administration plus efficace.

L'étude de planification de gestion entreprise en 1987–1988 avec l'aide du RRPC s'attachait surtout aux valeurs et aux lieux historiques de la vallée. L'étude comprend des recherches détaillées sur les principaux thèmes et lieux historiques, une estimation du potentiel touristique de ces lieux, des propositions relatives à des zones de gestion et un calendrier de mise en oeuvre. L'étude, entreprise par la Corporation de restauration de la Jacques-Cartier, apportera une contribution appréciable au plan de gestion global qui devrait être terminé en 1988.

Situation des rivières désignées

À la fin de chaque exercice, les gouvernements participant au RRPC sont tenus de déposer un rapport sur chacune des rivières désignées relevant de leur compétence. Ces rapports contiennent de l'information sur les activités de l'exercice précédent qui ont eu une incidence importante sur les ressources du patrimoine ayant motivé l'inclusion des rivières au RRPC. À la fin de 1987–1988, le Réseau comportait six rivières désignées. Les pages qui suivent présentent un résumé de ces rapports, dans l'ordre de la date de désignation des rivières, à l'exception de la rivière Mattawa qui n'a été désignée que deux mois avant la fin de l'exercice.

Rivière des Français, Ontario

Le plan opérationnel du parc provincial de la rivière des Français a pu être établi pour juin 1987 grâce au concours d'un conseil consultatif formé de représentants des principaux groupes d'utilisateurs. Le plan précise les travaux qui seront réalisés dans le parc et recommande la constitution d'un groupe de citoyens chargés de participer à l'exploitation du parc. Le plan entrera en vigueur au moment où la rivière sera déclarée d'intérêt public dans le cadre de la création du parc.

Deux faits marquants sont intervenus en 1987–1988 relativement aux barrages de la rivière :

- le gouvernement fédéral a proposé la vente au secteur privé de trois grands barrages situés dans le voisinage du parc. On procédera à l'évaluation des incidences possibles de cette vente sur les régimes futurs et les niveaux d'eau dans le parc, en particulier dans la zone historique se trouvant en aval des barrages de la rivière Chaudière;

- on a effectué une étude de faisabilité sur la prestation d'hydro-électricité aux habitants de la réserve indienne Dokis, à partir des rapides inférieurs de la Chaudière. Il faudrait à cette fin construire un petit barrage, empiétant sur les terres du parc. Or, les barrages ne sont pas autorisés sur le territoire d'un parc dans le cadre de la réglementation actuelle.

Pendant l'été 1987, on a entrepris deux activités destinées à améliorer les possibilités de loisirs sur la rivière des Francais :

- une équipe de quatre hommes a entrepris des travaux afin de repérer des lieux convenant au camping, aux pique-niques et au portage, de sensibiliser le public aux problèmes des détritus et de retirer les déchets de certains lieux:

- on a réuni de l'information en vue de la production d'une carte fluviale à l'intention des plaisanciers, afin de rendre plus sûres et plus enrichissantes les excursions sur la rivière. Cette carte aura également pour effet d'appuyer la gestion de la rivière en encourageant les utilisations à faible impact.

Rivière Alsek, réserve de parc national Kluane, Yukon

Une cérémonie de dévoilement d'une plaque commémorant la désignation de la rivière Alsek, intégrée au RRPC en février 1986, a eu lieu le 20 juin 1987. Environ 150 personnes assistaient à la manifestation, dont Pauline Browes, qui représentait le ministre de l'Environnement, et Bill Klassen, sous-ministre des Ressources naturelles du Yukon, envoyé comme porte-parole du gouvernement du Yukon. La cérémonie s'est déroulée à Haines Junction. La plaque se trouve sur un petit belvédère d'interprétation qui surplombe la rivière Dezadeash, un des principaux affluents de l'Alsek. Ce lieu a été choisi en raison de son accessibilité.

Rivière Clearwater, Saskatchewan

Une cérémonie de dévoilement d'une plaque commémorant la désignation de la rivière Clearwater, intégrée au Réseau en juin 1986, a eu lieu le 10 septembre 1987. La cérémonie s'est déroulée près de Warner Rapids, à l'endroit où la route 955 traverse la rivière. Plus de 50 personnes assistaient à cette cérémonie plutôt discrète, dont Doug Harper, directeur régional du Service canadien des parcs, et Alan Appleby, directeur des Parcs de la Saskatchewan.

Au même moment, une plaque provinciale a été dévoilée pour commémorer la désignation de la rivière à titre de premier parc sauvage provincial de la Saskatchewan.

En 1987–1988, deux mesures ont contribué à améliorer les possibilités d'activités récréatives. On a réaménagé certains sentiers de portage qui avaient été obstrués par des débris d'arbres incendiés. De plus, la société Clearwater Rafting a reçu un permis pour effectuer un nombre précis de descentes des rapides de la rivière.

Des incendies de forêt mineurs et l'exploration d'une concession minière ont détérioré quelques sites panoramiques. Tandis que les premiers contribueront à la diversité écologique de la rivière, l'incidence de l'exploration restera inconnu tant que des échantillons n'auront pas été analysés.

Rivière South Nahanni, réserve de parc national Nahanni, Territoires du Nord-Ouest

En 1987–1988, on a entrepris deux études en vue d'améliorer la protection de l'environnement naturel de la réserve de parc :

- on a complété la délimitation des sujets d'une étude sur la capacité de fréquentation du parc et l'établissement d'un plan de gestion des zones sauvages. L'objectif de l'étude et du plan est de préserver la qualité de l'expérience de la nature sauvage à l'intention des visiteurs;

- on entreprendra une étude de trois ans sur la qualité de l'eau, dans un projet conjoint entre le Service canadien des parcs et la Direction des eaux intérieures d'Environnement Canada. L'étude servira de référence pour le monitorage et, conséquemment, pour la préservation de la qualité de l'eau de la rivière.

Une étude préalable, dans le cadre du Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE), a été entreprise à Virginia Falls, pour assurer que les mesures de remise en état qu'il convient de prendre n'entraîneront pas des incidences environnementales inacceptables.

Les travaux de planification d'une cérémonie de dévoilement d'une plaque, qui aura lieu en août 1988 à Virginia Falls, vont bon train.

Rivière Bloodvein, Manitoba

En 1987–1988, des progrès remarquables ont été accomplis dans les travaux de recherche et de planification pour la rivière Bloodvein au Manitoba. On a entrepris la rédaction des lignes directrices provisoires de gestion pour le parc provincial sauvage Atikaki, comme première étape de la mise en oeuvre du plan de gestion du RRPC, parachevé en 1986. La recherche sur le troupeau de caribous qui habite le couloir de la rivière s'est poursuivie, tandis qu'était lancé un programme de recherche sur la qualité de l'eau.

À une conférence intitulée "L'avenir de nos rivières", qui s'est déroulée à Ottawa en juin 1987, l'honorable Tom McMillan, ministre de l'Environnement, et l'honorable Leonard Harapiak, ministre manitobain des Ressources naturelles, ont ensemble dévoilé la plaque du RRPC commémorant la désignation de la rivière Bloodvein au Manitoba. Plusieurs centaines de délégués à la conférence assistaient à la manifestation.

Dans l'année à venir, on procédera à une étude d'impact du chemin forestier d'hiver construit en 1987–1988 en travers du corridor de la Bloodvein.

Information publique sur le RRPC

Le programme d'information publique sur le RRPC s'est révélé extrêmement actif en 1987–1988, et s'est fait particulièrement connaître par une exposition très remarquée à Banff pendant les Olympiques d'hiver de 1988. Parmi les autres manifestations où les produits publicitaires du RRPC ont été exposés et distribués au cours de l'année, signalons les suivantes :

Conférence sur les sentiers de demain
Halifax (Nouvelle-Écosse) Avril 1987

Musée Keenosewin
Lockport (Manitoba) Mai–sept. 1987

Mairie de Dolbeau
Dolbeau (Québec) Mai 1987

Conférence sur l'avenir de nos rivières
Ottawa (Ontario) Juin 1987

Cérémonie de désignation de la rivière Alsek
Haines Junction (Yukon) Juin 1987

Foire commerciale de Whitehorse
Whitehorse (Yukon) Juin 1987

Conférence nationale de la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada
Regina (Saskatchewan) Sept. 1987

Cérémonie de désignation de la rivière Clearwater
LaLoche (Saskatchewan) Octobre 1987

Salon de l'Association des sports et des loisirs de l'île du Cap-Breton
Sydney (Nouvelle-Écosse) Mars 1988

Centre d'information du parc national de Banff
Banff (Alberta) Mars 1988

Des vitrines sur les rivières du patrimoine canadien ont également été installées pendant toute l'année dans les bureaux des organismes provinciaux et territoriaux participant au Réseau. Des fiches techniques, des brochures, des affiches et des dépliants sur le RRPC ont été distribués dans les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux du Canada.

Financement du RRPC

Le financement du RRPC est réparti entre le fédéral, les provinces et les territoires. Le Service canadien des parcs absorbe le coût de la dotation et du fonctionnement du Secrétariat, ainsi que de la publicité du RRPC aux échelons national et international. Il fournit en outre une aide financière pour permettre aux provinces et aux territoires de préparer les études et plans de mise en candidature et de gestion.

Le gouvernement responsable de la gestion d'une rivière désignée absorbe les coûts de mise en valeur et de fonctionnement précisés dans le plan de gestion.

Renseignements supplémentaires

Pour présenter vos commentaires ou pour demander des renseignements sur le RRPC, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

Le Secrétaire
Réseau de rivières du patrimoine canadien
Service canadien des parcs
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Pour obtenir de l'information sur toutes les rivières du patrimoine canadien mises en candidature et désignées, vous êtes invité à vous adresser par écrit au Secrétaire. Des informations précises sur des rivières du patrimoine canadien sises dans des parcs nationaux peuvent également être obtenues de cette source. Dans le cas de renseignements détaillés sur d'autres rivières du patrimoine canadien (p. ex. celles qui relèvent de la compétence des provinces ou des territoires), veuillez écrire aux membres de la Commission concernés dont le nom figure à la page 3 et dont l'adresse est indiquée à la page iv.

REMERCIEMENTS : Les illustrations ont été fournies par la Direction des parcs du Manitoba.